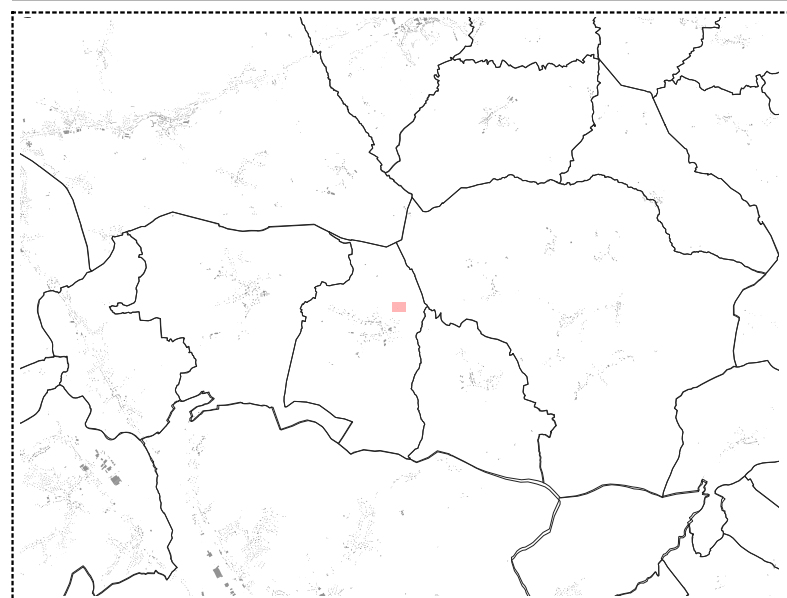
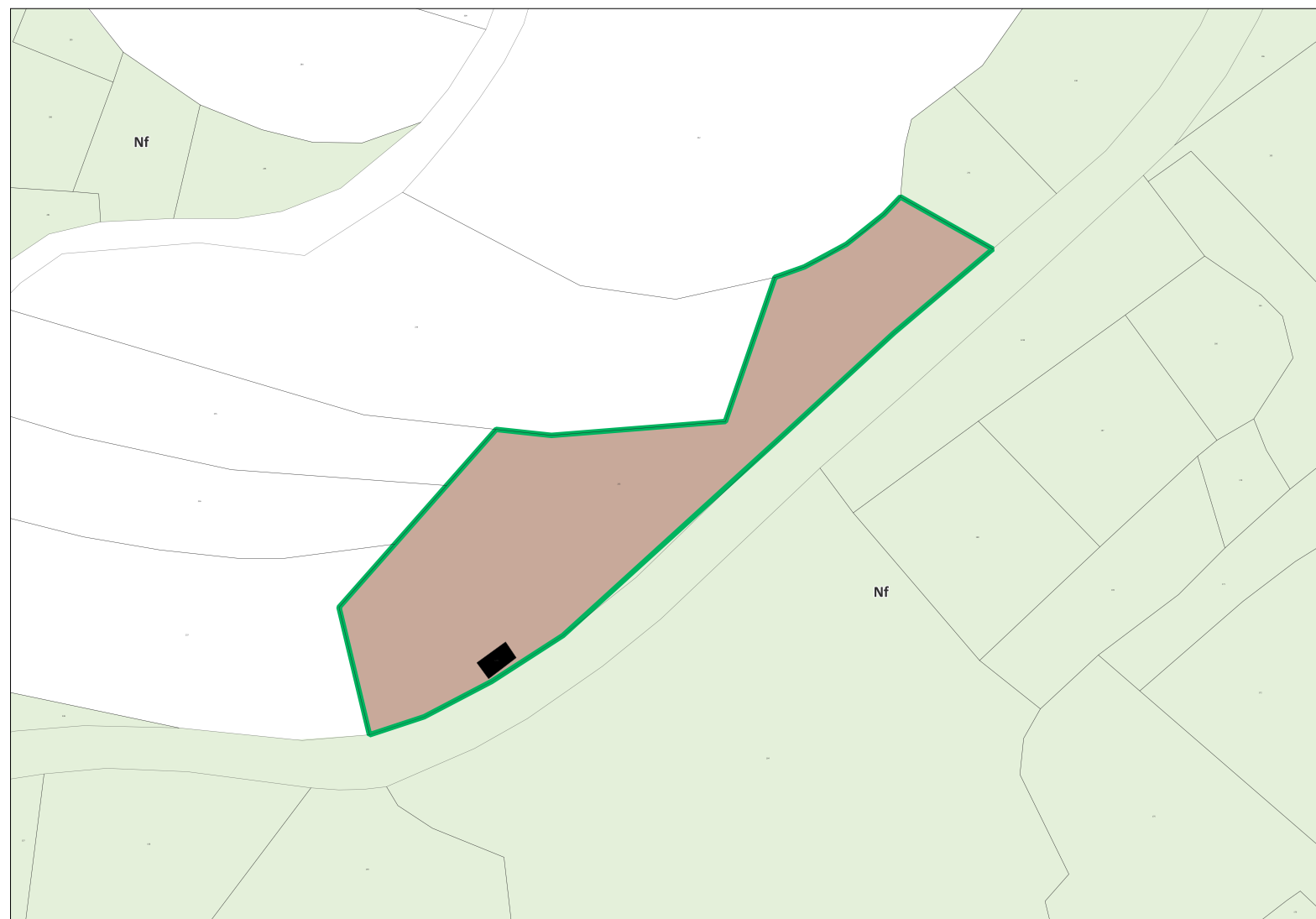




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

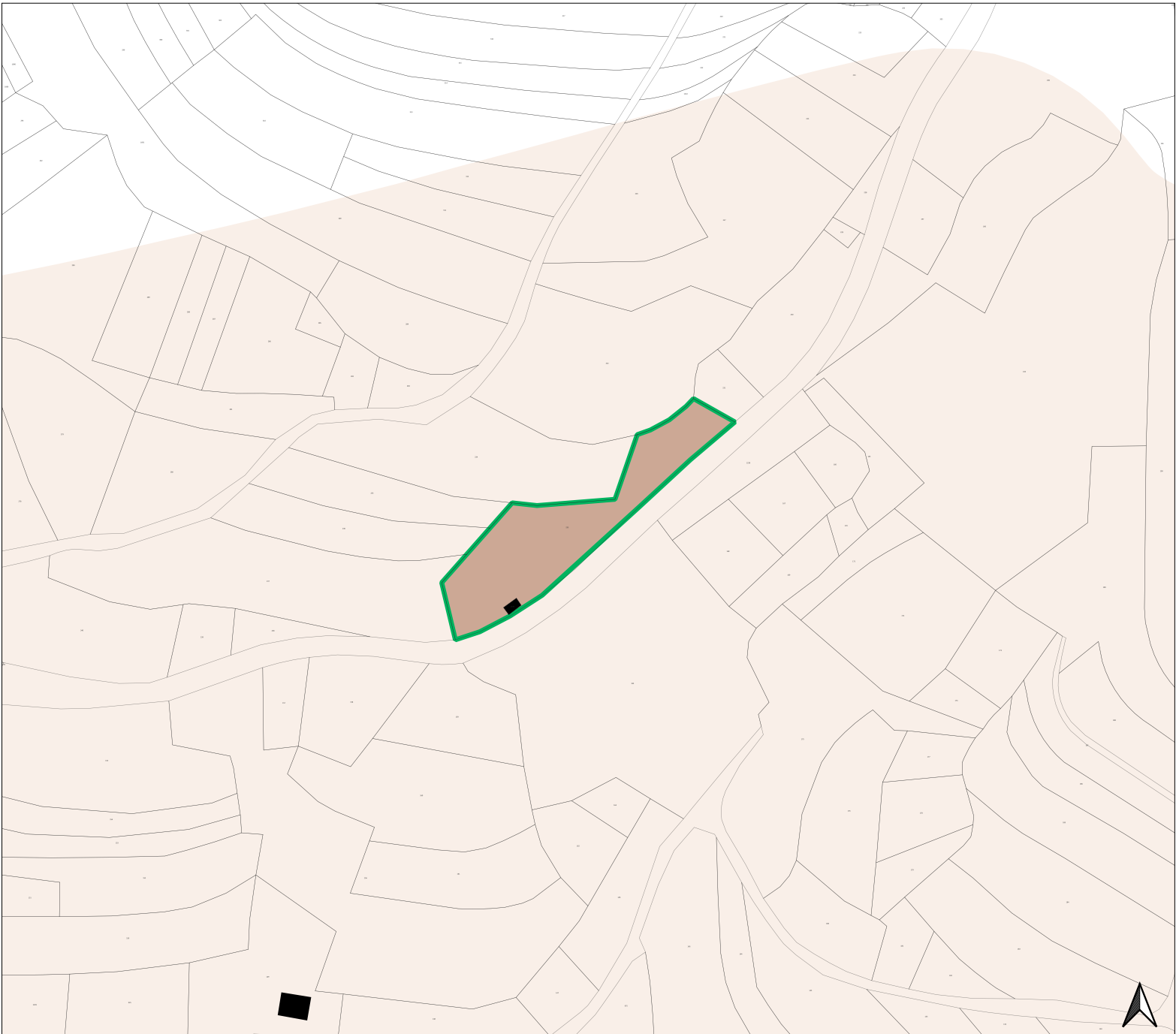
SURFACE (en ha) : 0.36

PROJET : > Bâtiment existant

> Public

> Cabane de chasse



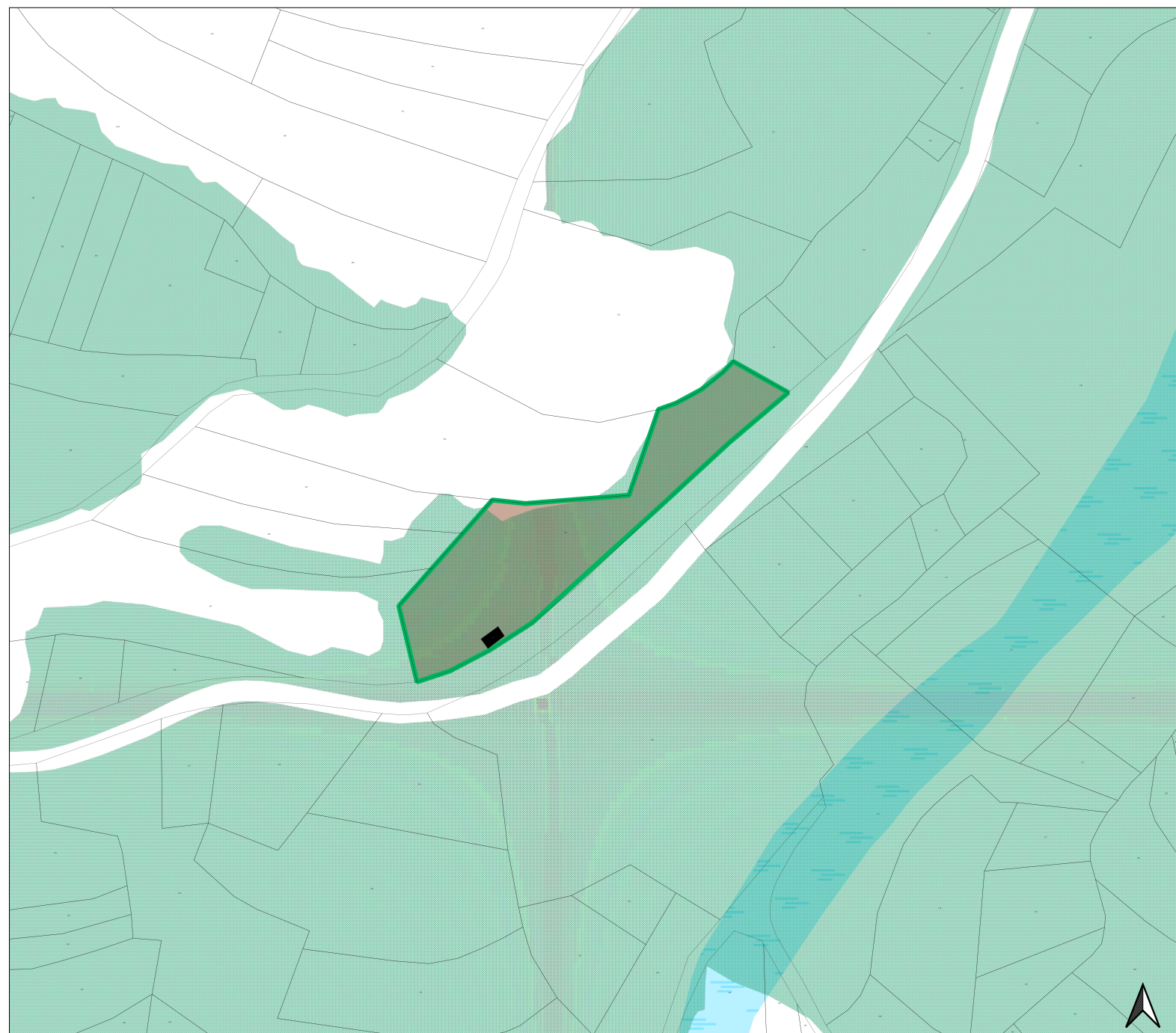


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

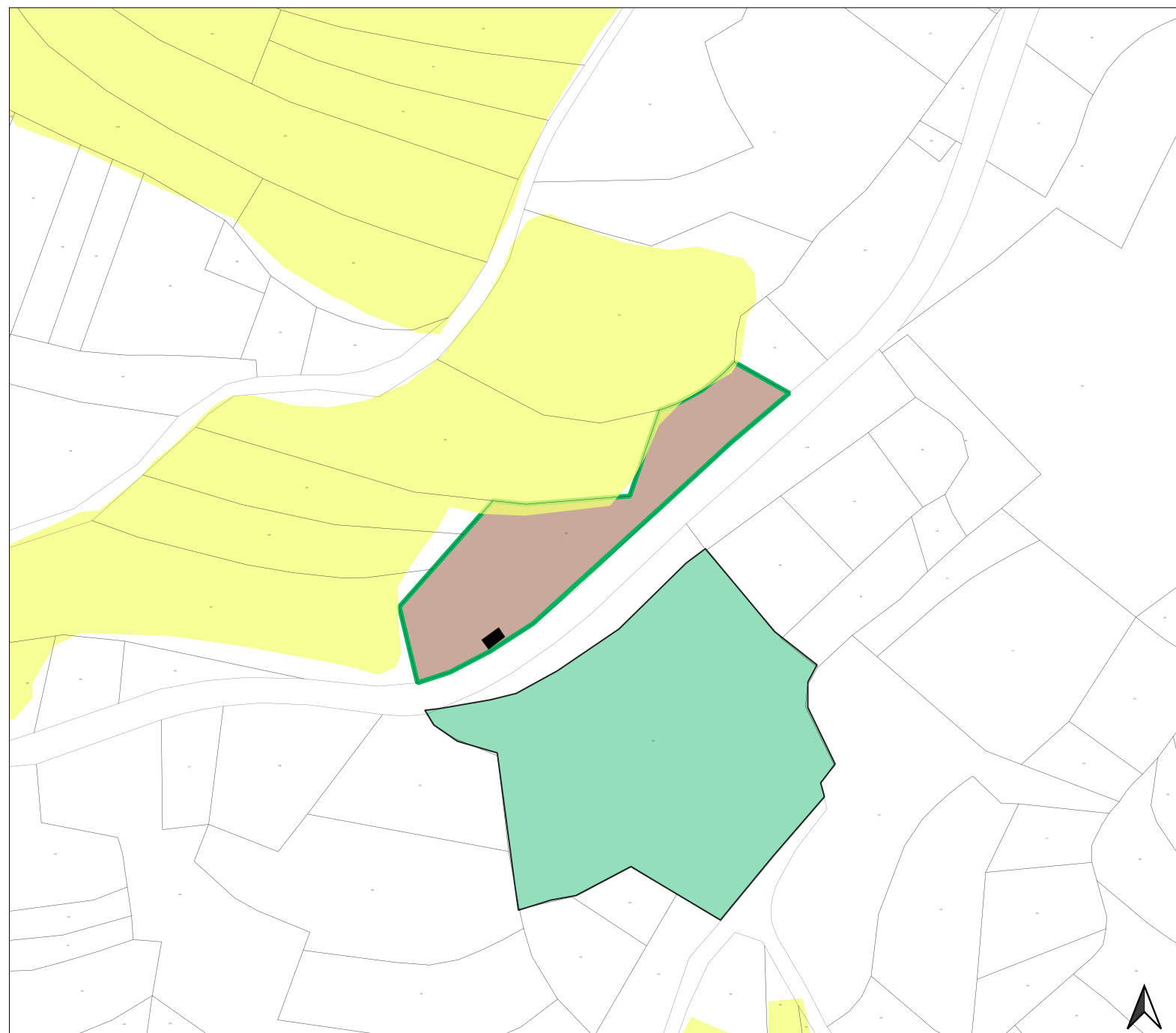
- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur est concerné par un corridor forestier. La cabane de chasse est déjà existante. Aucun impact n'est attendu sur les milieux.

- Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers**
- Arrêté de Protection de Biotope
- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- NATURA 2000
- Zone Humide Effective
- Réserve nationale
- Réservoirs trame prairie
- Corridors trame prairie
- Réservoirs trame forêt
- Corridors trame forêt
- Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- ☐ Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - ☐ Bâtiments agricoles
 - ☐ Périmètre ICPE
 - ☐ Périmètre RSD
 - ☐ Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers**
 - ☐ ONF- Forêts Publiques